

AUTORISATION PARENTALE
INSCRIPTION AU VOYAGE / FORMULAIRE ADMINISTRATIF

(Conformément à l'acte administratif de 4 juillet 2026)

➡ **AUTORISATION FAMILIALE**

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Tél :

Père, mère, tuteur déclare autoriser mon enfant :

Nom : Prénom : Classe :

Date de naissance : Régime : ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe

à participer au voyage scolaire franco-italien :

- Aller à Turin (Piémont - Italie) : Du : 8 mars 2026 Au : 13 mars 2026
- Moyen de transport utilisé pour se rendre en Italie : car de tourisme
- Lieu de rassemblement (aller et retour) : devant le lycée Montesquieu

Voyage en France et à l'étranger : les participants devront impérativement

- être en possession d'un document d'identité n° en cours de validité lors du séjour
- avoir fourni au préalable une **autorisation de sortie du territoire** (*document cerfa N°15646*01*).

➡ **ASSURANCE** :

Je certifie que mon fils, ma fille, conformément aux instructions ministérielles relatives aux activités éducatives (CM du 20/11/63), est bien garanti en assurance individuelle contre les accidents qui pourraient lui survenir, et en responsabilité civile contre les accidents qu'il pourrait causer à un tiers au cours de cette sortie (attestation à joindre).

➡ **SOINS MEDICAUX** :

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

Les accompagnateurs à faire donner tous les soins ou pratiquer toute intervention chirurgicale en cas de nécessité constatée par un médecin. Par ailleurs, je communique aux professeurs responsables les informations suivantes concernant mon enfant :

- Vaccinations effectuées
- Maladies contagieuses éventuelles
- Allergie
- Traitement en cours

La carte européenne d'assurance maladie (CEAM) sera systématiquement fournie pour les sorties à l'étranger (U.E.).

La responsabilité des professeurs s'exerce exclusivement entre l'heure du départ et l'heure du retour.

➡ **ENGAGEMENT FINANCIER** (en cas de paiement en plusieurs versements)

Je m'engage à régler la somme de 410 euros, montant des frais du voyage pédagogique, à Monsieur le Secrétaire général du Lycée Montesquieu, par virement bancaire ou télépaiement (moyens de paiement à privilégier) selon l'échéancier suivant :

1. en date du : 2 novembre 2026 pour la somme de 110 euros
2. en date du : 2 décembre 2026 pour la somme de 100 euros
3. en date du : 2 janvier 2027 pour la somme de 100 euros
4. en date du : 2 février 2027 pour la somme de 100 euros

En cas de trop-perçu, les sommes restantes sont remboursées aux familles.

A, le
Signature du responsable de l'élève